



# Atelier de recherche du deuxième cycle

ECN-6700

---

## Plan de cours

Groupe 14077 | Hiver 2026

[Site de cours](#)

# Table des matières

<b>À propos.....</b>	<b>1</b>
Modalités.....	1
Objectifs d'apprentissage.....	1
Place du cours dans le programme.....	2
Approche pédagogique.....	2
Encadrement.....	2
Enregistrement et diffusion des activités de formation.....	3
Appréciation des cours.....	3
<b>Matériel.....</b>	<b>3</b>
Obligatoire.....	3
Suggéré.....	3
<b>Besoin d'aide?.....</b>	<b>3</b>
Coordonnées.....	3
Disponibilités.....	3
Droit à la déconnexion.....	4
Soutien technique.....	4
Harcèlement et violence à caractère sexuel.....	4
Appui à la réussite.....	4
<b>Contenu et activités.....</b>	<b>5</b>
<b>Évaluations.....</b>	<b>6</b>
Présentations orales des revues de littérature.....	7
Participation.....	8
Présentation orale des projets de mémoire.....	8
Revue de la littérature.....	9
<b>Politiques et règlements.....</b>	<b>9</b>
Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle.....	9
Qualité de la langue.....	9
Règlement disciplinaire.....	10
Respect du droit d'auteur.....	10
Accommodements.....	10
Centre multifacultaire d'examens.....	11
Utilisation d'outils d'intelligence artificielle.....	11

Absence à une activité d'évaluation.....11

Échéances et retards.....11

**Médiagraphie.....12**

Références.....12

Ressources.....12

---

# À propos

Présentation des sujets de mémoire et d'essai par les étudiants du deuxième cycle en économique.

## Modalités

### Horaire et lieu du cours

Au besoin, retrouvez l'horaire et le lieu du cours dans [Capsule](#).

### Cours en présence

#### 3 Crédits

#### Répartition hebdomadaire

3 h Cours

0 h Laboratoire ou travaux pratiques

6 h Travail personnel

9 h Total

## Objectifs d'apprentissage

La production des résultats de recherche est la préoccupation majeure des économistes. Cependant, même des résultats scientifiquement bien produits n'ont malheureusement aucune valeur, si leurs auteurs n'arrivent pas à convaincre un public fondamentalement sceptique de leur pertinence sociale. Dans tous les domaines de la vie publique, il est bien reconnu que changer des points de vue profondément ancrés dans une tradition des affaires représente un important défi. Dans la profession d'économiste, ce défi est rendu encore plus redoutable par le fait que l'adoption des résultats d'une étude économique par les décideurs politiques peut avoir des implications parfois catastrophiques, si ces résultats sont scientifiquement invalides ou manquent tout simplement de pertinence sociale. Cet enjeu politique des résultats des études économiques est donc la source du scepticisme qui caractérise leur processus de validation. Pour un économiste alors, la capacité de relever ce défi avec brio requiert un véritable talent de communicateur qui fort heureusement s'acquiert au moyen d'un apprentissage rigoureux. À cet effet, l'objectif général de cours est de promouvoir la maîtrise des principes de la rédaction d'un document de recherche en économique, pour application dans la rédaction du mémoire ou de l'essai concluant la formation à la maîtrise en économique.

L'objectif principal du cours est d'amener les personnes inscrites à bien maîtriser les règles de la communication scientifique. À la fin de ce cours, vous aurez appris comment:

- Formuler un **titre** informatif et pertinent pour un document de recherche
- Formuler et défendre l'intérêt public d'une question de recherche
- Formuler et défendre la pertinence scientifique d'une méthodologie de recherche
- Faire une revue de la littérature et défendre la pertinence de sa contribution à cette littérature
- Présenter un document de recherche écrit et en faire une présentation orale

# Place du cours dans le programme

## Approche pédagogique

Ce cours se fera en mode présentiel. Le cours comporte **trois activités** en présentiel:

### 1. Présentation des activités pédagogiques par l'enseignement

- Comment formuler une question de recherche
- Comment faire une revue critique de la littérature
- Comment faire une présentation orale d'un document de recherche

### 2- Présentation de la revue de la littérature en rapport avec le mémoire de recherche

- Formuler la question de recherche de son projet de mémoire
- Présenter la littérature dans laquelle le mémoire fait sa contribution
- Faire une revue critique de la littérature et défendre la valeur ajoutée de ses contributions à cette littérature

### 3-La présentation orale du projet de recherche

- Donner un titre pertinent à sa présentation et présenter les motivations de sa recherche
- Énoncer la question de recherche et défendre sa pertinence sociale et scientifique
- Faire un résumé pertinent et informatif des principales contributions de sa recherche
- Faire une revue critique de la littérature et défendre la valeur ajoutée de ses contributions à cette littérature
- Faire une description succincte de sa méthodologie de recherche

## Encadrement

***L'encadrement pédagogique prend différentes formes selon les besoins du cours et des personnes étudiantes. Précisez le type d'encadrement proposé aux personnes étudiantes dans votre cours en ajustant les options ci-dessous :***

- **Rencontres individuelles** ou en petit groupe: offertes par la personne responsable du cours aux moments prévus indiqués dans la section « Besoin d'aide » ou à la demande, elles permettent un accompagnement personnalisé, la clarification de notions et le suivi de la progression.
- **Tutorat** : Encadrement assuré par des pairs ou des tuteurs pour soutenir l'apprentissage, répondre aux questions et favoriser la collaboration.
- **Séances de dépannage** : soutien ponctuel ou régulier offert pour clarifier des notions ou résoudre des difficultés. Il peut se faire par courriel, rencontres rapides ou sessions collectives, selon ce qui est prévu dans le cadre de l'activité.
- **Ateliers** : Séances interactives où les personnes étudiantes développent leurs compétences à travers des activités pratiques et des échanges encadrés par une personne désignée.
- **Rétroactions écrites** : Commentaires détaillés sur les travaux et évaluations, permettant aux personnes étudiantes d'identifier leurs forces et pistes d'amélioration.
- **Soutien asynchrone** : Réponses aux questions via forums, capsules vidéo explicatives ou guides complémentaires pour un accès flexible aux ressources.

# Enregistrement et diffusion des activités de formation

## Appréciation des cours

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement](#), il est possible que ce cours fasse l'objet d'une appréciation. Si tel est le cas, une invitation à remplir un questionnaire en ligne sera acheminée à toutes les personnes étudiantes qui y sont inscrites. La liste complète des tâches d'appréciation peut être consultée sur la page [Appréciation des cours](#) dans monPortail.

---

## Matériel

### Obligatoire

### Suggéré

---

## Besoin d'aide?

### Coordonnées

Sylvain Eloi Dessy (Enseignant)

Local 2290 DES

<https://www.ecn.ulaval.ca/fr/sylvain.dessy>

[Sylvain.Dessy@ecn.ulaval.ca](mailto:Sylvain.Dessy@ecn.ulaval.ca)

Tél. : 418-656-2131 poste 406672

### Disponibilités

NRC 14420

lundi	12h30 à 15h30	<a href="#">2186 DeSève</a>	Du 16 janv. 2025 au 24 avr. 2025
-------	---------------	-----------------------------	----------------------------------

## Droit à la déconnexion

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des membres du corps professoral et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

## Soutien technique

### CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

#### Informations techniques importantes

- [Équipez-vous pour réussir](#)
- [Accéder à l'horaire du CSTIP](#)
- [Liste des navigateurs supportés et avis important sur les appareils mobiles](#)
- [ISL Online](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

#### Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

- [Microsoft Teams ULaval](#)
- [Zoom ULaval](#)

## Harcèlement et violence à caractère sexuel

L'Université reconnaît qu'il est de sa responsabilité d'offrir à sa communauté un environnement d'études, de travail et de prestation de services sain et sécuritaire, exempt de violence à caractère sexuel, y compris de harcèlement sexuel, où chaque personne a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique.

N'hésitez pas à consulter les ressources développées par le [Bureau du respect de la personne](#), où vous pourrez également avoir recours à des services neutres et confidentiels.

## Appui à la réussite

Le Centre d'appui à la réussite de la Faculté des sciences sociales offre des services gratuits de mentorat et de tutorat pour aider les personnes étudiantes de tous les cycles à réussir leur parcours académique. Que vous ayez besoin d'aide pour vous adapter à la vie universitaire, développer des stratégies d'apprentissage efficaces ou recevoir un soutien pour vos cours, les mentors et tuteurs du Centre sont là pour vous accompagner. De plus, diverses activités pour soutenir votre santé mentale et physique sont organisées

chaque semaine. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, visitez le site Web du service de soutien académique de la Faculté des sciences sociales : <https://www.fss.ulaval.ca/etudes/centre-dappui-a-la-reussite>

## Contenu et activités

Titre	Date
<a href="#">Introduction</a>	
<a href="#">Séance 1 - Présentation des activités pédagogiques du cours</a> - Plan de cours - Activités pédagogiques- Collecte des profils de recherche des personnes inscrites (le formulaire à remplir se trouve parmi les documents de la séance )	15 janvier 2026
<a href="#">Séance 2 - Faire une revue critique de la littérature</a> - Structure de la revue de la littérature- Structure de la présentation orale de la revue de la littérature	22 janvier 2026
<a href="#">Séance 3 - Structure du projet de mémoire</a> - Comprendre la structure du projet de mémoire- Comprendre les principales étapes de la préparation de ce projet- Les principales échéances dans la rédaction du projet de mémoire	29 janvier 2026
<a href="#">Séance 4 - Semaine de préparation avant le début des présentations orales des revues de littérature</a> - Rencontres individuelles avec l'enseignant - Veuillez prendre rendez-vous	5 février 2026
<a href="#">Séance 5 - Semaine de préparation avant le début des présentations orales des revues de littératures</a> - Rencontres individuelles avec l'enseignant - Veuillez prendre rendez-vous	12 février 2026
<a href="#">Séance 6 - Remise des listes bibliographiques</a> - Corpus thématique et corpus méthodologique	19 février 2026
<a href="#">Séance 7. Préparation avant le début des présentations orales</a> - Rencontres individuelles avec l'enseignant - Veuillez prendre rendez-vous	26 février 2026
<a href="#">Séance 8 - Semaine de lecture</a>	
<a href="#">Séance 9. Présentations des revues de littératures</a> - Chaque présentation dure 15 minutes au maximum, suivie de 5 minutes de questions-réponses.- 5 ou 6 présentations par semaine.- Toutes les présentations se feront avec un support PowerPoint.	12 mars 2026

Titre	Date
<a href="#">Séance 10. Présentations des revues de littératures</a> - Chaque présentation dure 15 minutes au maximum, suivie de 5 minutes de questions-réponses.- 5 ou 6 présentations par semaine.- Toutes les présentations se feront avec un support PowerPoint.	19 mars 2026
<a href="#">Séance 11- Présentations des revues de littératures</a> - Chaque présentation dure 15 minutes au maximum, suivie de 5 minutes de questions-réponses.- 5 ou 6 présentations par semaine.- Toutes les présentations se feront avec un support PowerPoint.	26 mars 2026
<a href="#">Séance 12 - Préparation avant le début des présentations des projets de mémoire</a> - Rencontres individuelles avec l'enseignant au besoin- Prendre rendez-vous	2 avril 2026
<a href="#">Séance 13 - Présentations des projets de mémoire</a> - Chaque personne inscrite présente son projet de mémoire.- La présentation se fait à l'aide d'un support PowerPoint.- Chaque présentation dure un maximum de 30 minutes: 20 minutes de présentation et 10 minutes de questions-réponses.- Vos directeurs et directrices de recherche sont invité-e-s à participer à votre présentation.	9 avril 2026
<a href="#">Séance 14 - Présentation des projets de mémoire</a> - Chaque personne inscrite présente son projet de mémoire.- La présentation se fait à l'aide d'un support PowerPoint.- Chaque présentation dure un maximum de 30 minutes: 20 minutes de présentation et 10 minutes de questions-réponses.- Vos directeurs et directrices de recherche sont invité-e-s à participer à votre présentation.	16 avril 2026
<a href="#">Séance 15 - Présentation des projets de memoire- suite</a> - Chaque personne inscrite présente son projet de mémoire.- La présentation se fait à l'aide d'un support PowerPoint.- Chaque présentation dure un maximum de 30 minutes: 20 minutes de présentation et 10 minutes de questions-réponses.- Vos directeurs et directrices de recherche sont invité-e-s à participer à votre présentation.	23 avril 2026

## Évaluations

Titre	Pondération	Mode de travail	Date
<a href="#">Présentations orales des revues de littérature</a>	20 %	Individuel	À déterminer
<a href="#">Participation</a>	10 %	Individuel	À déterminer

Titre	Pondération	Mode de travail	Date
<a href="#">Présentation orale des projets de mémoire</a>	40 %	Individuel	À déterminer
<a href="#">Revue de la littérature</a>	30 %	Individuel	Date limite : 17 avril 2026 à 23 h 55

## Politiques et règlements applicables aux évaluations

Consultez la page [Politiques et règlements](#) pour prendre connaissance des politiques et règlements applicables aux évaluations.

## Résultat final

- Le résultat de chaque évaluation sommative est utilisé dans le calcul de la note finale.
- La note finale sur 100 sera convertie en lettre selon le barème de conversion défini.
- La note de passage du cours est C.

## Barème de conversion

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	E
100 - 90	89,99 - 85	84,99 - 80	79,99 - 75	74,99 - 70	69,99 - 65	64,99 - 60	59,99 - 50	49,99 - 0

## Présentations orales des revues de littérature

Pondération	Mode de travail	Date
20 %	Individuel	À déterminer

## À remettre

### En personne

Mode de remise

En classe (local 2128)

## Utilisation de l'intelligence artificielle

À déterminer

### Participation

Pondération	Mode de travail	Date
10 %	Individuel	À déterminer

### À remettre

#### En personne

Mode de remise

En classe (local 2225)

## Utilisation de l'intelligence artificielle

À déterminer

### Présentation orale des projets de mémoire

Pondération	Mode de travail	Date
40 %	Individuel	À déterminer

### À remettre

#### En personne

Mode de remise

En classe (local 2225)

[sdes@ecn.ulaval.ca](mailto:sdes@ecn.ulaval.ca)

## Utilisation de l'intelligence artificielle

À déterminer

### Revue de la littérature

Pondération	Mode de travail	Date
30 %	Individuel	Date limite : 17 avril 2026 à 23 h 55

## Utilisation de l'intelligence artificielle

À déterminer

---

## Politiques et règlements

### Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle

L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les [Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage](#).

Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.

L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

### Qualité de la langue

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

#### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

#### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

## Règlement disciplinaire

Les personnes étudiantes ont la responsabilité de prendre connaissance du [Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes de l'Université Laval](#), afin de le respecter et de s'y conformer. Le Règlement disciplinaire présente notamment les infractions relatives aux études (plagiat, aide non autorisée, etc.) et les infractions relatives au bon ordre (troubler la paix, recel, etc.). Il présente également les sanctions applicables, ainsi que le processus disciplinaire. La page [Règles disciplinaires de l'Université](#) peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet.

## Respect du droit d'auteur

Au moment d'utiliser, de reproduire ou de communiquer des œuvres qui ne leur appartiennent pas, les personnes étudiantes doivent respecter le droit d'auteur et éviter de plagier. La référence complète de toutes les sources utilisées dans un document ou un travail est obligatoire. La page [Vous êtes étudiants](#) du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. L'utilisation d'outils d'IA générative doit aussi toujours se faire en respectant le droit d'auteur. Les contenus déposés dans un site de cours sont généralement protégés par le droit d'auteur. Il est interdit de les fournir à un outil d'IA générative sans l'autorisation de la personne enseignante ou de la personne titulaire du droit d'auteur. La page [Intelligence artificielle](#) du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. La section [Plagiat et autres infractions relatives aux études](#) propose aussi des ressources permettant de comprendre et d'identifier le plagiat, afin de prévenir d'éventuelles infractions au [Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes](#).

## Accommodements

Les mesures d'accommodement s'appuient sur la [Politique institutionnelle de soutien aux étudiants et étudiantes en situation de handicap à l'Université Laval](#). Pour en bénéficier lors des cours ou des examens, il est nécessaire de [prendre un rendez-vous avec une personne conseillère spécialisée en situation de handicap du Centre d'aide à la communauté étudiante](#). La documentation qui démontre que vous êtes en situation de handicap ou un certificat qui atteste votre diagnostic est requis pour la prise de rendez-vous.

### Activation des accommodements et dates limites

Aucune activation ne se fait automatiquement. Les mesures autorisées doivent être activées par la personne étudiante sur la page [Accommodement](#) de monPortail, et ce, à chaque session et pour chaque cours.

- Mesures obtenues dès le début de session : activation dans les deux premières semaines.
- Mesures obtenues en cours de session : activation dans la semaine suivant l'autorisation.

Les mesures doivent être activées au moins une semaine avant un examen, sinon elles pourraient être refusées.

## Centre multifacultaire d'examens

Le [Centre multi facultaire d'examens – accommodements](#) (CME) a pour mission principale l'organisation et la coordination des examens des personnes étudiantes bénéficiant d'accommodements scolaires émis par le Centre d'aide aux étudiants (CAE) de l'Université Laval. Plus spécifiquement, le CME dessert les personnes étudiantes inscrites dans les cours rattachés aux facultés de droit, sciences sociales, lettres et sciences humaines, théologie ainsi que théologie et sciences religieuses.

Pour pouvoir se prévaloir de mesures d'accommodement, la personne doit dès le début de chaque session [activer ses mesures dans monPortail](#). Par la suite, elle sera invitée, par le biais de la plateforme DESA, à indiquer quels examens elle souhaite effectuer en bénéficiant d'une partie ou de l'ensemble des mesures d'accommodement confirmées par le CAE.

Pour toute question, l'étudiant est invité à communiquer directement avec l'Équipe du CME :

Pavillon Charles-De Koninck, local 2260

Téléphone: [418-656-2131](tel:418-656-2131) , poste 417375

Courriel: [info.cme@ulaval.ca](mailto:info.cme@ulaval.ca)

## Utilisation d'outils d'intelligence artificielle

Les économistes reconnaissent généralement le potentiel de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA (« outils IA ») lorsqu'elles sont utilisées de manière responsable, pour aider les chercheurs à travailler efficacement, à obtenir rapidement des informations cruciales concernant la littérature existante, son étendu et ses résultats majeurs et à soutenir la réalisation des tâches telles que l'organisation du contenu et l'amélioration du langage et de la lisibilité. Cependant, ces outils ne doivent en aucun cas remplacer la pensée critique, l'expertise et l'évaluation humaines.

Les personnes inscrites à ce cours peuvent utiliser l'IA dans le contexte défini ci-haut. À cet effet, elles doivent divulguer l'utilisation d'outils d'IA pour la préparation de leur manuscrit dans une déclaration distincte jointe à la fin de la présentation ou du document écrit. Les personnes inscrites doivent documenter leur utilisation de l'IA, y compris le nom de l'outil d'IA utilisé, l'objectif de cette utilisation et l'étendue de leur supervision. La déclaration de l'utilisation d'outils d'IA favorise la transparence et la confiance entre les auteurs et les lecteurs, et facilite le respect des conditions d'utilisation de l'outil d'IA concerné. Les vérifications de base de la grammaire, de l'orthographe et de la ponctuation ne nécessitent aucune déclaration.

## Absence à une activité d'évaluation

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#). Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

## Échéances et retards

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#). Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

---

# Médiagraphie

Références

Ressources